



TÉLÉCOMS PRESTATAIRES
ÎLE-DE-FRANCE

[ORANGE NAO 2021] Courrier intersyndical à Monsieur Gervais Pellissier DRH groupe Orange

Lors de la séance de négociation salariale du 5 mai, les organisations syndicales ont mis fin à la séance après les premières propositions de mesures salariales de la direction qualifiées unanimement « d'indécentes ». Au démarrage de cette séance du 12 mai, la direction annonce que son mandat n'avait pas évolué.

Ces propositions restent très éloignées des attentes des organisations syndicales et des salariés. Cela confirme nos craintes quant aux intentions de la direction au vu du calendrier imposé et des arguments apportés par la direction en séance.

Surtout, elle suscite le mécontentement des salariés d'Orange, dont la mobilisation sans failles a permis à l'entreprise de démontrer sa forte résilience

(suite dans documents)



Paris, le 12 mai 2021

Monsieur Gervais Pellissier
DRH groupe Orange

Lors de la séance de négociation salariale du 5 mai, les organisations syndicales ont mis fin à la séance après les premières propositions de mesures salariales de la direction qualifiées unanimement « d'indécentes ». Au déroulement de cette séance du 12 mai, la direction annonce que son mandat n'avait pas évolué.

Ces propositions restent très éloignées des attentes des organisations syndicales et des salariés. Cela confirme nos craintes quant aux intentions de la direction au vu du calendrier imposé et des arguments apportés par la direction en séance.

Surtout, elle suscite le mécontentement des salariés d'Orange, dont la mobilisation sans failles a permis à l'entreprise de démontrer sa forte résilience dans un contexte chaotique et de réaliser des performances 2020 exceptionnelles.

Les éléments de langage de la direction ne sauraient dissimuler cette réalité : Orange a dégagé 5,6 Md€ de bénéfices net en 2020 (et encore 2,8 Md€ si on ne tient pas compte du profit fiscal exceptionnel) et maintient ses objectifs financiers 2021, notamment un EBITDA net supérieur à 12 Md€. Plus de 2,4 Md€ de dividendes auront été distribués aux actionnaires sur l'exercice 2020.

Nous constatons que l'accord intergénérationnel est votre priorité pour pousser les salariés vers la sortie, reléguant le NAO au second plan en termes de budget.

Les organisations syndicales contestent l'amalgame fait par la direction entre OIP, prévoyance, mesures de mobilité ou mesures d'âge et mesures salariales, ce sont pour nous des sujets qui ne sont pas liés et ne doivent pas intervenir dans une négociation sur les salaires.

La négociation sur l'intergénérationnel est certes importante pour nos organisations syndicales et pour les salariés, bien qu'elle ne revête aucun caractère d'urgence dès lors que l'accord est court et prend fin qu'au 31/12/2023 ; cependant, nous ne pouvons nous résoudre à ce que le budget des mesures salariales 2021 pour tous les salariés d'Orange soit constitué du solde de ce que la direction aura dépensé dans l'intergénérationnel, principalement pour « accélérer les départs » des plus anciens.

Aussi, l'ensemble des organisations syndicales suspendent leur participation aux négociations sur l'intergénérationnel, la OPEC et le NAO, dans l'attente de propositions de mesures salariales 2021 pour tous les salariés en rapport avec les résultats financiers 2020 et l'investissement exceptionnel des salariés sur la période.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur Pellissier, nos salutations distinguées.

Pour la CFDT : Elise Miskhal - Déléguée Syndicale Centrale

Pour la CFE-CGC : Patricia Seurin - Délégué Syndical Central

Pour la CGT : Samira Gouja - Déléguée Syndicale Centrale

Pour FO : Jean-Marc Lisi - Délégué Syndical Central

Pour SUD : Lucie Carreau - Délégué Syndical Central

Documents

[Courrier intersyndical NAO](#)